



Patrimoine et heritage aide

Par **pupuce842**, le **20/07/2008** à **10:52**

Bonjour

Je vous expose mon probleme mon grand pere est decede il y a quelques années et tout ce qui concerne son héritage traine encore , une maison est en jeu.mon grand pere a cédé sa part sa part a un de ces fils, mais ma grand mere elle aussi est decede mais elle a tout cédé a ses 3 enfants c'est à dire ma mere ; ma tante et mon oncle.

J'ai omis de dire que la maison se situe au portugal.

Donc j'estime que ma mère a sa part quelqu'elle soit...

Mais mon oncle estime que la maison lui revient et lui seul possède les clé de cette maison et personne excepté lui peut y acceder..

Que puis je faire pour aider ma mère pour garder une trace de ses parents ou juste un souvenir .

Je voudrais connaitre mes droits et les faire les valoir.

Merci de bien vouloir m'orienter.

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **20/07/2008** à **14:13**

Ben là, vous êtes sur un forum de droit français, pas portugais. Donc, renseignez-vous directement sur place, au Portugal.